

LE QUINTETTE DÉMOCRATIQUE

UNE NOUVELLE RÉPUBLIQUE
POUR UNE NOUVELLE GÉNÉRATION



Patrice Lebon

CONSULTANT & CHEF D'ENTREPRISE

i

Avant-propos

La présente plaquette, dans le sillage de la présentation intitulée « Le Quintette démocratique », entend constituer un support d'intelligibilité de pédagogie civique, au service du grand dessein de refondation électorale et institutionnelle engagé par le gouvernement.

Elle vise à mettre au net les enjeux, déplier rigoureusement les mécanismes proposés et vivifier la délibération nationale afin de recueillir, dans l'amplitude la plus large possible, les contributions citoyennes relatives à l'architecture future de notre République démocratique et souveraine.

Sommaire

I

LE DIAGNOSTIC

L'urgence de la réforme



II

LES PRINCIPES FONDATEURS

La philosophie du projet



III

L'ARCHITECTURE DU QUINTETTE

Les 5 piliers de la stabilité



IV

LA MISE EN ŒUVRE

La transition constitutionnelle



V

RÉPONSES AUX OBJECTIONS

Le débat démocratique



VI

CONCLUSION

L'heure du choix



PARTIE I —

LE DIAGNOSTIC

L'urgence de la réforme

Une traduction *infidèle* de la volonté populaire

Le système électoral actuel ne reflète pas la réalité de l'opinion publique. Il transforme des majorités relatives en super-majorités parlementaires et efface les minorités significatives.

L'anomalie de 2019

QUAND LA MINORITÉ DEVIENT MAJORITÉ



DES VOIX

37%

Suffrages exprimés pour l'Alliance au pouvoir



DES SIÈGES FPTP

42 / 62

≈68%

Sièges obtenus au scrutin plurinominal



DES SIÈGES TOTAUX

42 / 70

60%

Représentation totale au Parlement

COMPARAISON VOIX VS SIÈGES (2019)



Les Leçons de l'Histoire

LA FABRICATION DE MAJORITÉS ABSOLUES

1982

ALLIANCE MMM / PSM

60 - 0

SIÈGES AU PARLEMENT

64.16%

DES VOIX

100%

DES SIÈGES

1995

ALLIANCE PTR / MMM

60 - 0

SIÈGES AU PARLEMENT

65.2%

DES VOIX

100%

DES SIÈGES

Le système First Past The Post (FPTP) transforme une majorité électorale confortable en une domination parlementaire totale, privant près de 35% de la population de toute représentation.

L'archaïsme du Best Loser System

UNE INTENTION LOUABLE DÉVOYÉE PAR LA MATHÉMATIQUE



Conçu pour **rassurer les minorités en 1968**, il est devenu un outil de distorsion.

Il ne corrige pas la disproportion, il **l'aggrave souvent**.



Il institutionnalise le **communautarisme** au cœur de la République.



Il est basé sur un **recensement ethnique obsolète de 1972**.

Une démocratie inachevée

LE TRIPLE DÉFICIT DE NOTRE SYSTÈME ACTUEL



DÉFICIT DE REPRÉSENTATIVITÉ

Le Parlement est le miroir déformant, et non le reflet fidèle, de la nation.



DÉFICIT D'ÉQUITÉ

Le poids d'un vote varie selon la géographie et l'appartenance communautaire.



DÉFICIT DE STABILITÉ

Des majorités parlementaires écrasantes mais fragiles, sans véritables contre-pouvoirs.

— PARTIE II

LES PRINCIPES FONDATEURS

La philosophie du projet

Le Principe Directeur

UNE DOUBLE EXIGENCE



La Représentativité

Le Parlement doit être le miroir fidèle de la nation.

+



La Gouvernabilité

L'Exécutif doit avoir les moyens d'agir dans la durée.

"Sortir du faux dilemme : Il ne faut pas choisir entre la justice et l'efficacité. Il faut les deux."

01

PRINCIPE 1 : L'ÉGALITÉ DU SUFFRAGE



Chaque bulletin de vote doit avoir le **même poids arithmétique**, quel que soit l'endroit où il est déposé et quelle que soit la communauté à laquelle appartient l'électeur.

Principe 2 : Le Contrôle

LE REFUS DE L'ABSOLUTISME

“**La démocratie n'est pas la dictature de la majorité.**

C'est le respect scrupuleux des minorités.



L'État de Droit

Pour qu'on ne puisse abuser du pouvoir, il faut que, par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir.

- ✓ Contre-pouvoirs réels
- ✓ Protection des droits
- ✓ Fin de l'impunité

Principe 3

LA SOUVERAINETÉ CONTINUE

“Le citoyen ne doit pas être *un roi d'un jour* et un sujet pour cinq ans.”



La démocratie ne s'arrête pas au soir de l'élection. Il faut instituer des mécanismes permettant au peuple d'intervenir directement en cours de mandat.

La souveraineté continue (suite)



LE SYSTÈME ACTUEL

LE CHÈQUE EN BLANC

- ✗ Le citoyen vote une fois tous les 5 ans.
- ✗ Entre deux élections, il n'a plus aucun pouvoir.
- ✗ Seule la rue reste comme recours (instabilité).

VS



LE SYSTÈME PROPOSÉ

LE CONTRÔLE PERMANENT

- ✓ Le citoyen délègue son pouvoir mais ne l'abandonne pas.
- ✓ Il dispose d'un droit de veto et d'initiative (RIPC).
- ✓ La sanction est institutionnelle, pas insurrectionnelle.

PARTIE III —

LE QUINTETTE DÉMOCRATIQUE

L'architecture de la solution

Le Quintette Démocratique

UNE ARCHITECTURE SYSTÉMIQUE



Pilier 1 : La justice électorale

L'INSTAURATION DE LA PROPORTIONNELLE INTÉGRALE

LE CONSTAT

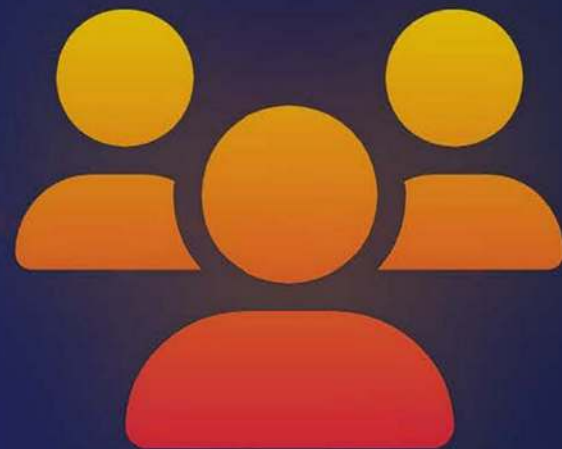
Le système actuel (First Past The Post) est une loterie qui distord la volonté populaire et crée des frustrations.

LA SOLUTION

La répartition des sièges doit être le reflet fidèle de la répartition des suffrages exprimés par les citoyens.

L'OBJECTIF

Chaque courant d'opinion significatif doit avoir sa juste place au Parlement.



La proportionnelle intégrale

COMMENT ÇA MARCHE ?



Le Vote

L'électeur vote pour une liste fermée de candidats présentée par chaque parti dans une circonscription nationale unique.



Le Calcul

Les sièges sont répartis entre les partis proportionnellement au nombre de voix obtenues au niveau national (Méthode Sainte-Laguë).



Le Résultat

Si un parti obtient 30% des voix, il obtient 30% des sièges. Chaque voix compte, où qu'elle soit exprimée.

La correction nationale

L'ABOLITION DU BEST LOSER SYSTEM



LA FIN DE L'HUMILIATION

- ✗ Plus besoin de déclarer son appartenance ethnique pour être candidat.
- ✗ Le recensement de 1972 est enfin mis au placard.



LE MÉCANISME

- ✓ Une liste de réserve permet de corriger les distorsions sans comptabilité ethnique.
- ✓ La représentativité assurée par la politique, pas par l'ethnique.

"Un système aveugle à la communauté, mais lucide sur la politique."

Pilier 2 : La stabilité gouvernementale

L'INSTAURATION DE LA PRIME MAJORITAIRE DE STABILITÉ (PMS)



LE CONSTAT

La proportionnelle pure comporte un risque : l'émiettement parlementaire et l'instabilité chronique (le "syndrome italien").

LA SOLUTION

Une "Prime majoritaire de stabilité" (bonus de sièges) est attribuée automatiquement à la liste arrivée en tête des suffrages exprimés.

L'OBJECTIF

Assurer une majorité de gouvernement stable et cohérente pour 5 ans, sans sacrifier la représentativité.

La prime majoritaire

GARANTIR LA GOUVERNABILITÉ

SANS PRIME



Risque d'émiettement, coalitions fragiles, chantage des petits partis. L'instabilité chronique.



AVEC PRIME



Le parti arrivé en tête des suffrages exprimés reçoit une prime de sièges qui lui assure une majorité de travail stable.

La Transparence du Système

LA FIN DE LA GÉOMÉTRIE VARIABLE

∞ Le Constat Actuel

Les alliances se nouent souvent après le scrutin, dans le dos des électeurs. C'est le règne du marchandage et de l'opacité politique.



Q La Règle du Quintette

Pour bénéficier de la prime, l'alliance doit être scellée et déclarée avant le vote. L'électeur sait exactement pour quelle majorité il vote.

" Dis-moi avec qui tu gouvernes, je te dirai si je vote pour toi. "

Pilier 3 : La souveraineté populaire

L'INSTAURATION DU RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE POPULAIRE CONSTITUANT (RIPC)

LE CONSTAT

La démocratie ne peut se résumer à un chèque en blanc signé tous les 5 ans. Le citoyen doit rester acteur.

LA SOLUTION

Le RIPC permet aux citoyens de proposer une loi ou une révision constitutionnelle par voie de pétition.

L'OBJECTIF

Créer une soupape de sécurité démocratique et reconnecter le peuple avec ses institutions.



Le mécanisme du RIP constituant

UN PROCESSUS RIGoureux EN 3 ÉTAPES



L'Initiative

Une pétition signée par un seuil significatif d'électeurs (ex: 10% du corps électoral) pour proposer une révision.



Le Filtre

Un contrôle strict de constitutionnalité par la Cour Suprême pour éviter les dérives populistes ou contraires aux droits fondamentaux.



La Décision

Un référendum national où le peuple tranche souverainement par un vote direct.

Un pouvoir encadré

PAS DE TYRANNIE DE LA MAJORITÉ



Interdiction de toucher aux droits fondamentaux et libertés publiques.



Interdiction de porter atteinte à l'intégrité du territoire national.



Interdiction de modifier la forme républicaine et démocratique de l'État.



↗ Contrôle Constitutionnel Strict

Pilier 4 : L'Unité nationale

L'INCLUSION DE LA DIASPORA



LE CONSTAT

Des milliers de Mauriciens vivent à l'étranger mais gardent un lien viscéral avec l'île. Leur exclusion est une perte inadmissible.

LA SOLUTION

La création de circonscriptions dédiées pour élire des députés de la diaspora au Parlement.

L'OBJECTIF

Faire de Maurice une nation-monde et enrichir le débat parlementaire de nouvelles compétences.

La représentation de la Diaspora

UNE INTÉGRATION INSTITUTIONNELLE CONCRÈTE



CIRCONSCRIPTIONS EXTRATERRITORIALES

Création de zones électorales spécifiques (ex: Europe, Amériques/Afrique, Asie/Océanie).



SIÈGES RÉSERVÉS

Attribution de députés dédiés (ex: 5 sièges) pour porter la voix des expatriés au Parlement.



MODALITÉS DE VOTE

Mise en place du vote électronique sécurisé ou du vote en ambassade.

Pilier 5 : Les contre-pouvoirs

LA CRÉATION D'UN SÉNAT MAURICIEN



Le monocamérisme (une seule chambre) favorise la rapidité mais aussi la **précipitation** et l'absence de débat contradictoire.

Il manque à notre démocratie une chambre de **réflexion**, de **sagesse** et de représentation des territoires, de la société civile et de la diaspora.

Le Sénat ne sera pas une chambre d'obstruction, mais une chambre de **bonification législative**.

Le Sénat Mauricien

COMPOSITION ET MISSIONS



Composition

22 Sénateurs élus au suffrage indirect par les élus locaux (conseillers de village, municipaux et de district) pour assurer la représentation des territoires ; 6 Sénateurs nommés par le Président de la République parmi des personnalités issues de la société civile et disposant d'une compétence reconnue ; 5 Sénateurs représentant la diaspora, selon les modalités fixées par la loi.



Missions

- ✓ La Tempérance : Refroidir les passions partisans de l'Assemblée.
- ✓ L'Expertise : Améliorer la qualité technique des lois.
- ✓ La Protection : Veiller au respect des libertés fondamentales.

Une Protection Nécessaire

LE FILTRE CONTRE LES DÉRIVES

CONTRE LA DICTATURE DE L'INSTANT

Le Sénat tempère les ardeurs de l'Assemblée nationale et évite les lois votées sous le coup de l'émotion.

LA QUALITÉ LÉGISLATIVE

La navette parlementaire permet de corriger les erreurs techniques et d'améliorer la rédaction des textes.

LE REMPART INSTITUTIONNEL

Il protège la Constitution et les libertés fondamentales contre les tentations autoritaires.

ASSEMBLÉE



▼ SÉNAT



✓ LOI

Un biotope politique cohérent

L'INTERDÉPENDANCE DES 5 PILIERS



"Chaque mécanisme soutient les autres. En retirer un seul fragilise l'ensemble de l'édifice."

PARTIE IV

L'Argumentaire Stratégique



Au-dessus des partis

UNE RÉFORME POUR LA NATION, PAS POUR UNE ÉLECTION



"Ce projet n'est pas taillé pour un parti ou une alliance spécifique. Il est conçu pour résister au temps et aux alternances. C'est une architecture neutre qui favorise celui qui gagne, quel qu'il soit, tout en protégeant ceux qui perdent."

Répondre aux critiques

TROIS VÉRITÉS FONDAMENTALES



La complexité ?

Non. Pour l'électeur, c'est plus simple : un seul vote pour un parti. C'est le calcul des sièges qui est complexe, mais c'est l'affaire de la Commission Electorale, pas du citoyen.



L'instabilité ?

Non. La prime majoritaire de stabilité (PMS) garantit mathématiquement qu'il y aura toujours un vainqueur clair pour gouverner.



Le communautarisme ?

Non. Au contraire, le système oblige les partis à présenter des listes arc-en-ciel pour gagner au niveau national, tuant le vote ethnique local.



CRÉDIBILITÉ ÉTHIQUE

Ce projet est **crédible** car il demande au gouvernement en place de **réduire ses propres prérogatives** pour l'avenir.



C'EST LA MARQUE DES GRANDES RÉFORMES D'ÉTAT

Une protection universelle

UN SYSTÈME GAGNANT POUR TOUS



POUR LA MAJORITÉ

Elle obtient les moyens de **gouverner dans la durée**, libérée du chantage des transfuges et des petits partis charnières.



POUR L'OPPOSITION

Elle obtient une **représentation juste**, proportionnelle à son poids réel et des leviers d'influence institutionnels (Sénat).



POUR LE CITOYEN

Il obtient la certitude que son vote sera **respecté** (équité) et que le gouvernement sera **efficace** (stabilité).



AMBITION NATIONALE

Il serait dérisoire, et même presque indécent, de rabaisser les ambitions de la jeune Nation mauricienne à ce geste réduit à l'infinitésimale :

offrir à ces acteurs politiques quelques réformettes de convenances, insipides et complaisantes...



Alors même que ce qu'elle requiert n'est pas un replâtrage, mais une

REFONDATION SYSTÉMIQUE



PARTIE V

Réponses aux Objections



DÉMYSTIFIER LES CRAINTES LÉGITIMES POUR
RÉVÉLER LA SOLIDITÉ DU SYSTÈME

Le spectre du communautarisme

OBJECTION N°1

CRAINTE



"La proportionnelle intégrale risque de fragmenter le pays en une multitude de petits partis ethniques."

VS

RÉALITÉ



C'est tout le contraire.

Le système actuel (Best Loser) fige les identités. Le Quintette, par la **Représentation proportionnelle intégrale au seuil de 3%** et la **Prime Majoritaire de stabilité**, oblige les partis à construire des rassemblements nationaux pour incarner la pleine représentativité et la gouvernabilité.

Le vote ethnique devient mathématiquement inutile.

Le risque d'instabilité

COMPARAISON AVEC L'ITALIE ET ISRAËL



L'OBJECTION CLASSIQUE

Italie

Israël

"La proportionnelle, c'est le **chaos** italien ou israélien."

Dans ces systèmes, personne n'a la majorité. Il faut négocier des coalitions fragiles **APRÈS** l'élection.

VS



LA SOLUTION
PMS



LA RÉALITÉ DU QUINTETTE

Ce projet n'est **PAS** une proportionnelle pure.

La différence fondamentale est la **Prime majoritaire de stabilité (PMS)**.

Le vainqueur reçoit **AUTOMATIQUEMENT** la majorité absolue.



L'instabilité est mathématiquement impossible

La complexité du système

OBJECTION N°3



POUR L'ÉLECTEUR

C'est **plus simple** qu'aujourd'hui.

Un seul bulletin, une seule croix pour un parti.
Finis les calculs savants de panachage.



POUR LA COMMISSION

Oui, l'algorithme de répartition est **sophistiqué**.

Mais c'est le travail des experts, pas celui des électeurs.



"On n'a pas besoin d'être ingénieur mécanicien pour conduire une voiture."

Le coût de la démocratie

INVESTISSEMENT VS DÉPENSE

"Cela va coûter plus cher avec plus de députés."

Oui, il y aura un coût additionnel



Mais quel est le coût de
l'incompétence ?

Quel est le coût de
l'instabilité ?



Quel est le coût d'une
démocratie
qui ne fonctionne pas ?

La démocratie n'est pas une dépense,
c'est un **INVESTISSEMENT**.

PARTIE VI

Conclusion

L'HEURE DU CHOIX



Le choix de l'exigence

DEUX VOIES S'OFFRENT À NOUS



LE STATU QUO



Continuer à replâtrer un édifice lézardé.



Accepter les déséquilibres.



Subir l'instabilité latente.

VS



L'AUDACE



Bâtir une nouvelle maison commune.



Adopter une architecture cohérente.



Garantir la stabilité et la justice.

”

“Le Quintette n'est pas une réforme technique.

*C'est un **acte fondateur.**”*

Un projet de nation

Ce n'est pas un projet pour une élection

**C'EST UN PROJET POUR UNE
GÉNÉRATION**

C'est le choix de refonder notre pacte républicain sur des
bases **saines**, **justes** et **durables**.



POUR QUE MAURICE REDEVienne CE QU'ELLE N'AURAIT
JAMAIS DÛ CESSER D'ÊTRE :

**UN PHARE DE DÉMOCRATIE
DANS L'OcéAN INDIEN**



*"La politique est **l'art tragique** de rendre possible le nécessaire, sans jamais pouvoir le déclarer indiscutable."*



LE QUINTETTE DÉMOCRATIQUE



Patrice Lebon

CONSULTANT & CHEF D'ENTREPRISE



EMAIL

patrice@patricelebon.com



TÉLÉPHONE

+337 51 37 82 18



LINKEDIN

in/patlebon



Merci de votre attention